

Manuscrit 4 (MNN 1993.44.4)
Lettre de Nicéphore Niépce à Alexandre du Bard de Curley
24 août 1830

Au Gras, le 2[3]4 août 1830.

. Et nous aussi, cher Cousin, nous étions loin d'être sans inquiétude/
sur les dangers que vous aviez pu courrir, vous et vos alentours, au/
plus fort de la crise qui vient de nous agiter¹ ; dans un moment où/
l'impossibilité de correspondre ajoutait encore à l'anxiété générale./
les plus sinistres pressentimens. Mais, comme grace à Dieu, et/
malgré cequ'on a pu dire, aucun événement un peu grave n'a/
compromis la sureté publique soit à la ville², soit dans les environs³,/
nous en avons bien auguré pour le pays que vous habitez⁴. Et nos/
alarmes se sont insensiblement dissipées. puisse l'irritation se/
calmer peu à peu, et faire place à cet esprit de sagèsse et de modération/
dont nous avons tous le plus pressant besoin !/

. je n'aurais pas tant différé de vous donner de nos nouvelles,/
cher Cousin, et j'aurais probablement eu le plaisir de vous prévenir,/
si, depuis la dernière lettre que vous avez reçue de moi⁵, les circonstances/
nous eussent mis à même de vous annoncer quelque chose de satisfaisant/
sur notre position ; car, connaissant toute la part que vous voulez bien/
y prendre, c'eut été une véritable jouissance pour nous, tandis qu'il/
nous en coûte, je vous l'avoue, de n'avoir jamais à vous entretenir/
que de nos peines. Vous vous rappelez, qu'étant décidés à vendre en/
détail, la majeure partie du Domaine du Gras⁶, nous nous occupions/
des préliminaires de la vente qui devait avoir lieu le 23 mai passé⁷./
au jour indiqué, M.M. Borne⁸, Chevalier⁹ et Granjon¹⁰ se rendirent/
ici.//

tout nous faisait espérer que cette opération aurait le résultat le plus/
avantageux ; et contre l'attente de ces Messieurs et la nôtre, ce fut/
précisément tout le contraire. on comptait avoir beaucoup de monde/
et il en vint peu. personne ne voulait acheter, et après une malheureuse/
adjudication de 4 ou cinq cents francs, force fut de lever la séance. Il/
paraît que quelques choses un peu dures du cahier des charges, ainsi que la/
manière de procéder du Sieur Chevalier, n'ont pas peu contribué à/
dégouter, à éloigner les acquéreurs. Nous en avons été pour 2,000 francs/
environ, tant pour frais accessoires que pour le sacrifice d'une année de/
revenu de l'auberge, que la résiliation du bail rendait indispensable. de/
nouvelles affiches furent faites pour la vente en gros qui n'eut pas/
un meilleur résultat : il aurait fallu vendre tout le domaine compris/

¹ Nicéphore fait ici référence aux troubles politiques qui agitaient alors le pays. À Paris, l'intransigeance du roi venait en effet de provoquer, du 27 au 29 juillet, un important soulèvement populaire. Ces trois journées d'insurrection avaient conduit, le 2 août, à l'abdication de Charles X. Le 9 août, Louis-Philippe était devenu « roi des français », marquant ainsi la fin de la Seconde Restauration et le début de la Monarchie de Juillet. Précisons que, durant ces « Trois Glorieuses », le Diorama de Daguerre avait subi de graves dégâts.

² Chalon-sur-Saône.

³ À Saint-Loup-de-Varennes.

⁴ Nuits-Saint-Georges.

⁵ La dernière lettre conservée de Nicéphore à son cousin de Curley est celle du 18 avril 1830 (MNN).

⁶ « Le Gras » était le nom de la propriété des Niépce à Saint-Loup-de-Varennes, village situé à 8 kilomètres au sud de Chalon-sur-Saône. Nicéphore y réalisa une grande partie de ses travaux et c'est d'une fenêtre de cette propriété que fut réalisée la « première photographie au monde », aujourd'hui conservée à Austin, et connue sous le nom de *Point de vue du Gras*.

⁷ Cf. Lettre du 18 avril 1830, MNN.

⁸ François Borne, notaire à Dijon. C'est lui qui, avec Maître Granjon (le notaire des Niépce), avait réalisé la vente du domaine de Colombey le 8 juin 1828 (cf. BM p.860-863).

⁹ Également notaire à Dijon

¹⁰ Guy Suzanne Louis Granjon de Lepiney (1784-1857). Avocat et notaire à Chalon-sur-Saône, il s'occupait des affaires des Niépce depuis au moins 1821.

notre habitation, ce à quoi nous ne pouvions consentir. maintenant,/ il faut attendre, et je ne sais combien de temps ; mais si le haut prix/ actuel des vins, donne un peu plus de valeur aux propriétés de vignobles, nous/ espérons pouvoir nous défaire moins désavantageusement de Jambles¹¹, et/ nous commencerons alors par là. Nous avons encore dans nos caves une/ partie des dernières récoltes ; ce qui est très-heureux, car celle de cette année/ se réduira à fort peu de chose, et, sera probablement de bien mauvaise/ qualité. Nous avons ici peu de froment et de seigle, mais abondance/ d'orge, d'avoine, surtout de fèves, et tout annonce, Dieu merci, qu'il/ en sera de même des autres tremois¹². S'il n'y a pas eu beaucoup de/ foin, les champs de blé, après la moisson, ont offert un supplément/ auquel on ne s'attendait pas, et qui arrive fort à propos. Ainsi, tout//

bien considéré, l'année sera plus productive pour le fermier, qu'on/ ne le croyait il y a 5 ou 6 mois.

. je pense, cher Cousin, qu'Alexandre¹³ n'aura pas fait le voyage/ projeté à Paris ; car dans ce cas, vous m'eussiez demandé la lettre de/ recommandation¹⁴ qu'il désirait avoir. au reste, je n'ai pas oublié de le/ recommander d'avance, à M^r Daguerre¹⁵ qui est venu passer ici une/ quinzaine de jours dans le courant de juin. nous avons, pendant cette/ moitié de mois, travaillé sans relâche du matin au soir¹⁶ ; mais, quoique/ nous ayons fait d'importantes améliorations à mes procédés¹⁷, nous n'avons/ pas encore obtenu, sous le rapport essentiel de la promptitude¹⁸, un résultat/ qui nous permette de nous servir utilement de la chambre noire que M^r/ Daguerre m'a apportée¹⁹. c'est la dernière et la plus grande difficulté/ que nous ayons à vaincre ; aussi nous en occupons nous exclusivement ;/ car, après sa solution, le reste n'est plus qu'un jeu. nous nous comuni[quons]/ réciproquement nos recherches à ce sujet, et il m'annonce pour sa/ prochaine lettre, des détails intéressants que je suis empressé de connaître.²⁰/ Aussitôt que nous en serons à pouvoir prendre des points de vue, je ne/ manquerai pas, cher Cousin, de vous en donner avis ; mais, jusqu'à présent,/ je ne présume pas que ce soit aussi promptement que je le désirerais./ ce qu'il y a de bien certain c'est que dans ce cas, M^r Daguerre se rendra/ de suite ici. nous apprenons avec grand plaisir, que vous êtes tous,/ compris le cher T.²¹ en bonne santé. nous ne pouvons pas en dire/

¹¹ Jambles est un village situé à 15 kilomètres à l'ouest de Saint-Loup-de-Varennes. Les Niépce y possédaient des vignobles. Dès 1828, ils cherchèrent à vendre ce domaine afin de rembourser une partie de leurs dettes. Mais la situation économique empêcha la transaction et ce n'est finalement que le 14 février 1842 – soit neuf ans après la mort de Nicéphore – que cette propriété fut vendue.

¹² **Trémois** : « Menus blés qu'on sème en Mars, comme avoine, orge, vesse, mêlés ensemble. On les appelle ainsi à la campagne à *tribus mensibus*, parce qu'ils ne sont que trois mois en terre. On appelle aussi *trémois* ou *tremail*, trois sortes de grains mêlés ensemble comme on appelle méteil, le froment mêlé de seigle. » (Source : <http://kapelos.free.fr/index.htm> - site amateur de généalogie avec lexique de termes anciens).

¹³ Alexandre Philibert Joseph du Bard de Curley, fils aîné d'Alexandre du Bard de Curley.

¹⁴ Nous ne savons pas en quoi consistait cette recommandation ni pourquoi elle avait un rapport avec Daguerre (cf. Lettre du 18 avril 1830, MNN).

¹⁵ Louis Jacques Mandé Daguerre (1787-1851), peintre, opticien et directeur du Diorama.

¹⁶ Non sans résultats. Quelques mois plus tard, Daguerre écrira d'ailleurs à Nicéphore : « *je regrette chaque jour que nous soyons aussi éloignés l'un de l'autre ; certes si nous avions passé ensemble le temps qui c'est écoulé depuis mon départ de chez vous, nous serions plus avancés, car nous n'avons fait depuis ce temps aucun pas vers la promptitude, et il est impossible de pouvoir oppérer sans cela* » (cf. lettre de Daguerre à Nicéphore du 9 octobre 1830, ASR).

¹⁷ Les points de vue et les copies de gravures. Noter ici l'emploi de « mes ». Nicéphore considérait – à juste titre – qu'il était l'unique inventeur de l'héliographie et s'était associé à Daguerre pour que ce dernier l'aide à perfectionner cette invention.

¹⁸ Nicéphore et Daguerre désignaient par ce terme la rapidité de la production de l'effet c'est-à-dire le « temps de pose ». Daguerre insistera constamment sur ce point, ayant rapidement compris que cette durée devait être la plus courte possible pour que l'invention soit viable et ne soit pas rapidement détrônée par une autre, plus performante.

¹⁹ Lors de son second séjour à Saint-Loup-de-Varennes, Daguerre avait en effet apporté à Nicéphore une chambre noire construite par ses soins. Il remplissait ainsi une partie du rôle qui lui avait été attribué par le contrat d'association de décembre 1829.

²⁰ Il semblerait que Nicéphore se laisse ici quelque peu entraîner par son optimisme habituel. En effet, Daguerre, dans sa lettre du 14 août (ASR), lui avait seulement écrit : « *Dans ce moment ci je dispose d'un grand nombre d'opérations mais dont je ne peu pas prévoir encore les résultats, aussitôt quelque réussite je vous en ferai part (...) ma prochaine lettre j'espère aura plus d'intérêt* ».

²¹ Philibert Jean du Bard de Ternant (1753-1833) : frère aîné d'Alexandre du Bard de Curley et cousin issu de germain de Nicéphore et Claude Niépce.

autant ma femme et moi, et cela depuis longtemps. le pauvre Isidore, qui//

depuis plus de 15 jours, est de retour des Eaux de Bourbon²², est toujours/
aussi souffrant qu'au paravant ; mais en revanche, sa femme et ses/
enfants se portent à merveille. adieu, cher Cousin : nous vous offrons de leur/
part comme de la notre, pour vous et tout ce qui vous est cher, l'hommage/
de leur respect, et l'expression de nos sentiments les plus affectueux. Excusez/
mon griffonnage./

://: J.N. Niépce

<Sur la troisième page, en haut à droite, d'une autre main> héliographie

://: Monsieur,/
Monsieur de Curley, prop^{re}/
. à Nuits ./
.Côte-d'or

<Cachets postaux>
CHÂLONS-SUR-SAÔNE (70) – 25 AOUT 1830
26 AOUT 1830

²² Les sources thermales de Bourbon-Lancy, situées à une centaine de kilomètres à l'ouest de Chalon-sur-Saône. Isidore y avait effectué une cure au mois de juillet 1830.